

e-remises, la solution pour gérer, en toute simplicité, vos opérations à distance via Internet

Au sein du portail Internet de la Caisse d'Epargne www.caisse-epargne.fr, e-remises vous permet, dans un cadre sécurisé et une interface conviviale, de simplifier la gestion de vos opérations de paiement. Vous échangez directement avec la Caisse d'Epargne sur Internet vos fichiers d'ordres (paiements de fournisseurs, règlement de salaires, encaissements clients...) et recevez en retour les avis d'opérations et vos relevés de comptes.

LES

- e-remises permet un **gain de temps** dans le traitement de vos transactions à toutes les étapes de la chaîne :
 - simplification des processus de saisie, de transmission et de confirmation de vos ordres,
 - possibilité de réaliser un rapprochement automatique avec vos écritures comptables grâce aux fichiers retour qui vous sont mis à disposition par la Caisse d'Epargne.
- e-remises vous garantit la **confidentialité** (cryptage informatique sur le réseau) et la **sécurité** de vos transactions avec une authentification forte, une gestion des profils utilisateurs, des contrôles sur la remise et la signature électronique.
- L'accès à e-remises se fait via le portail Caisse d'Epargne et toutes les transactions se font par Internet. Vous **économisez** ainsi un **investissement logiciel**.
- L'utilisation de l'outil est **simple et conviviale**, aucune formation préalable n'est nécessaire.

▣ LE PRODUIT

Éligibilité

Vous êtes titulaire d'un compte courant à la Caisse d'Epargne et vous souhaitez gérer vos opérations à distance, par Internet.

➤ Sécurité de l'authentification et signature électronique des ordres

- **L'authentification forte** au moyen d'un certificat électronique et la gestion de profils utilisateurs vous permettent d'effectuer vos opérations en toute sécurité. Le certificat est remis personnellement à l'utilisateur désigné. Certiceo est le certificat électronique de la Caisse d'Epargne. Il est agréé par le MINEFI et peut s'acquérir directement sur le site www.certiceo.fr.
- **La signature électronique** par certificat des ordres remis via e-remises ou transmis par le protocole EBICS T ou ETEBAC3 vous apporte la sécurité dans la confirmation de vos transactions.

➤ e-remises vous propose les fonctionnalités suivantes :

- **Le transfert de fichiers** de remises au format CFONB :
 - Virement : national, SEPA, international, trésorerie, tutelle,
 - LCR à l'encaissement ou à l'escompte,
 - Les prélèvements nationaux et prélèvements SEPA.



CAISSE D'ÉPARGNE

• **La saisie des ordres assistée et la gestion d'opérations** (si vous ne disposez pas de logiciel permettant de préparer les fichiers au format CFONB) :

- Constitution de liste de destinataires et comptes associés,
- Constitution de liste de compte par typologie de remises,
- Création d'ordre unitaire ou de remises (virements, prélèvements, LCR),
- Génération de remises pour transmission à la Caisse d'Epargne,
- La gestion de portefeuille de LCR.

• **Le suivi**

- Restitution des résultats des contrôles de vos remises dans un accusé de réception,
- Consultation des remises transmises.

• **La confirmation des ordres**

- Alerte sur les remises en attente de confirmation,
- Génération d'un bordereau de confirmation pour les remises constituées sur e-remises dans le cadre de confirmation par fax,
- Gestion des signataires par porteur de certificat électronique en fonction du type d'opération, de seuil de montant, de simple ou double signature,
- Signature par certificat:
 - Signature électronique des ordres remis par le service e-remises ou transmis via les protocoles EBICS T ou ETEBAC3,
 - Le certificat Certiceo peut s'acquérir directement sur le site www.certiceo.fr.

• **Le téléchargement des relevés**

- Relevés de compte,
- Relevés d'opérations reçues et d'opérations rejetées (LCR, prélèvements, TIP, téléversements, virements), accusés de réception des fichiers de remises, bon à payer de LCR,
- Format CFONB (norme bancaire), PDF ou HTML,
- Historique des relevés avec possibilité de remise à disposition.

► INFORMATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Souscription et durée du contrat

Votre contrat d'échange de données informatisées selon la solution choisie prend effet suite à la signature de la Convention d'Echanges de Données Informatisées (convention EDI-Datalis). L'accès aux services est alors ouvert pour une durée indéterminée.

